

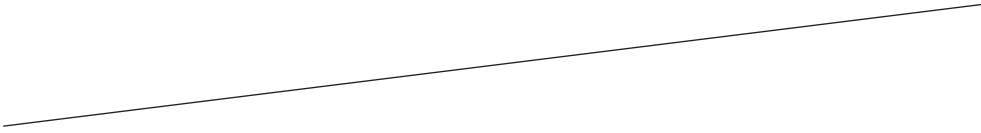




# Cahiers de lexicologie



2012 – 1, n° 100



# Cahiers de lexicologie

Néologie sémantique et analyse de corpus

sous la direction de Jean-François Sablayrolles

Cahiers publiés par le laboratoire *Lexiques, Dictionnaires, Informatique*  
(LDI, université Paris 13 – université de Cergy-Pontoise – CNRS)

PARIS  
CLASSIQUES GARNIER  
2012

## FONDATEUR

Bernard QUEMADA

## DIRECTEURS

Gaston GROSS et Gérard PETIT

## COMITÉ DE PATRONAGE

A. GOOSSE (Bruxelles), R. MARTIN (Paris), J. A. PASCUAL (Madrid), B. POTTIER (Paris)

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

É. BRUNET (Nice), A. CLAS (Montréal), C. POIRIER (Québec)

## COMITÉ DE LECTURE

M. ALVAR-EZQUERRA (Madrid), J.-C. ANSCOMBRE (Paris), F. GUENTHNER (Munich),  
P.-P. HAILLET, J. HUMBLEY (Paris), Ch. JACQUET-PFAU (Paris), T. MASSOUSSI  
(Paris), M. MATHIEU-COLAS (Paris), S. MEJRI (Paris), J.-F. SABLAYROLLES (Paris),  
T.R. WOOLDRIDGE (Toronto)

## SECRÉTARIAT D'ÉDITION

François-Xavier MAS

## TRADUCTION DES RÉSUMÉS

John HUMBLEY (Paris)

## COMPTES RENDUS DE LECTURE

Christine JACQUET-PFAU (Paris)

Les propositions d'articles sont à adresser à G. Gross.

Courriel : [gaston.gross@wanadoo.fr](mailto:gaston.gross@wanadoo.fr)

Les ouvrages pour comptes rendus ainsi que les propositions de comptes rendus  
doivent être envoyés à Christine Jacquet-Pfau, Collège de France, 11 place Marcelin  
Berthelot, F-75231 Paris cedex 05.

Courriel : [ch.jacquet-pfau@college-de-france.fr](mailto:ch.jacquet-pfau@college-de-france.fr)

© 2012. Classiques Garnier, Paris.

Reproduction et traduction, même partielles, interdites.

Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 000-0-0000-0000-0

ISSN 0007-9871

## SOMMAIRE

### Néologie sémantique et analyse de corpus

Christophe GÉRARD et Johannes KABATEK Introduction : la néologie sémantique en questions .....	11
Jean-François SABLAYROLLES Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification .....	37
Esme WINTER-FROEMEL Néologie sémantique et ambiguïté dans la communication et dans l'évolution des langues : défis méthodologiques et théoriques .....	55
Michelle LECOLLE Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions .....	81
Lothar LEMNITZER Mots nouveaux et nouvelles significations : que nous apprennent les mots composés ? .....	105
Armelle BOUSSIDAN, Anne-Lyse RENON, Charlotte FRANCO, Sylvain LUPONE et Sabine PLOUX Repérage automatique de la néologie sémantique en corpus à travers des représentations cartographiques évolutives : vers une méthode de visualisation graphique dynamique de la diachronie .....	117
Coralie REUTENAUER Propositions pour la détection automatique de la néologie sémantique .....	137
Anne CONDAMINES, Nathalie DEHAUT et Aurélie PICTON Rôle du temps et de la pluridisciplinarité dans la néologie sémantique en contexte scientifique : études outillées en corpus .....	161
Sylvain LOISEAU Un observable pour décrire les changements sémantiques dans les traditions discursives : la tactique sémantique .....	185

## Varia

Ana Margarida BORGES Modernisation de la lexicographie portugaise du XVIII <sup>e</sup> siècle : les dictionnaires de Pedro José da Fonseca.....	203
Ramona PAUNA L'expression de l'anaphore dans la presse économique .....	219

### Comptes rendus

Suzana Alice Marcelino Cardoso, Salah Mejri et Jacyra Mota (dir.), <i>Os dicionários: fontes, métodos e novas tecnologias</i> par Fabiane Cristina Altino et Cláudio de Assis da Cunha .....	235
Agnès Steuckardt, Odile Leclercq, Aïno Niklas-Salminen et Mathilde Thorel (dir.), <i>Les dictionnaires et l'emprunt. XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle</i> par Esme Winter-Froemel .....	239
<b>Résumés et abstracts</b> .....	247



# **Néologie sémantique et analyse de corpus**



## INTRODUCTION : LA NÉOLOGIE SÉMANTIQUE EN QUESTIONS

L'événement est notoire : la numérisation massive des textes et le flux quotidien des écrits numériques (presse, blogs, sciences, littératures, etc.), d'une part, les progrès de la linguistique informatique et l'émergence d'une linguistique de corpus, d'autre part, sont venus retracer les contours des sciences du langage. Disposant d'outils toujours plus puissants, les linguistes connaissent également un renouvellement de leurs méthodes, en même temps que s'agrandit la gamme de leurs observables. Mieux, pour peu qu'on y prête attention, l'objet même de la linguistique s'appréhende avec davantage de nuances, contre les dichotomies de la vulgate saussurienne : comme elle implique un retour aux textes, la problématique du corpus relocalise, adéquatement, l'étude des langues au niveau de l'activité de parole<sup>1</sup>. Dans ce paysage modifié et fort mobile, où en sommes-nous de l'observation et de la description de la « néologie sémantique » ?

C'est un fait que les avancées technologiques ont essentiellement profité au repérage de cette sorte de néologie qu'on a coutume d'appeler « formelle » (par dérivation, composition, etc.), notamment parce que les variations du signifiant se laissent relativement bien encoder, mais non sans difficultés (Sablayrolles 2002, 2008), en raison de son apparence matérielle concrète<sup>2</sup>. À l'inverse, il est tout aussi clair que la néologie sémantique constitue une gageure de taille pour la détection instrumentée. C'est précisément de ce défi scientifique qu'on a voulu se faire l'écho, dans une publication collective, et en l'absence remarquable d'ouvrages sur la question<sup>3</sup>.

- 
- 1 Une approche défendue très tôt par E. Coseriu (*e.g.* 1952) et fondée aujourd'hui, en particulier, par la sémantique de corpus de F. Rastier (2011).
  - 2 Si bien qu'on dispose aujourd'hui d'outils d'observation élaborés pour différentes langues (ex. Wortwarte, NeoTrack, Pompamo, etc., voir, respectivement, Lemnitzer 2007 et ici même, Janssen 2008 et Ollinger & Valette 2010).
  - 3 L'idée d'organiser un numéro spécial sur ce sujet est née lors d'un colloque sur la néologie sémantique organisé par nous-mêmes à l'Université de Tübingen en 2010.

En lieu et place d'une synthèse, tâche d'ailleurs on ne peut plus anachronique étant donné le caractère récent de ce secteur de recherche, nous avons souhaité présenter un ensemble de travaux qui non seulement offre une variété de *méthodes*, pour le traitement semi-automatisé de la néologie sémantique, mais qui témoigne aussi des différents *problèmes*, notamment définitionnels, que pose un tel un objet d'attention.

## 1. Où commence et où finit la néologie sémantique ?

Dans ce domaine du langage, une bonne méthode exige de poser

deux problèmes préliminaires fondamentaux, qui valent tant pour les approches manuelles que pour les approches s'appuyant sur les outils informatiques. Il faut d'abord s'assurer que les données traitées sont bien des néologismes, puis, si c'est le cas, qu'ils relèvent bien de la néologie sémantique. (Jean-François Sablayrolles, *ici même*).

Il faut en effet introduire un minimum de délimitations et de distinctions conceptuelles pour ne pas se perdre dans la forêt des créations possibles, faite de divers types et de différents degrés, ou pour ne pas arriver à la conclusion qu'un phénomène comme la néologie sémantique i) ou bien est partout ii) ou bien n'existe pas.

Pour ce qui est de la première de ces deux affirmations, on pourrait dire que chaque emploi d'un mot dans une situation nouvelle est par définition un peu différent et présente certaines nuances sémantiques par rapport aux emplois antérieurs. De ce point de vue, il n'y aurait que de la néologie, comme dans le langage créé par Borges dans la nouvelle *Funes ou la mémoire* où le protagoniste donnait un nom différent à un certain chien vu de profil à trois heures quatorze et un autre au même chien vu frontalement à trois heures et quart. Il s'agit dans ce cas-là évidemment d'un jeu littéraire où l'idée de la néologie omniprésente rencontre son côté formel : à chaque emploi nouveau d'un mot correspond une expression différente. Cependant, la génialité du conte provient précisément du fait que le lecteur est tenté de prendre pour vraisemblable ce qui s'avère impossible dans notre réalité. La langue de Funes n'est tout simplement pas une langue : le langage sert à communiquer et non à la transmission immédiate de l'expérience, qui n'est pas la tâche du langage, car une telle transmission est impossible. Le langage est un moyen, et c'est la médiation du langage qui rend l'expérience communicable.

La seconde de ces positions extrêmes, la négation de la néologie sémantique, de sa possibilité, nous rappelle l'idée de Saussure concernant l'incapacité de l'individu de changer quelque chose dans la langue à cause de la stabilité de celle-ci et à cause de l'extériorité du fait social par rapport au locuteur individuel<sup>4</sup>.

---

4 « On dit à la langue : "Choisissez !" mais on ajoute : "Ce sera ce signe et non un autre." Non seulement un individu serait incapable, s'il le voulait, de modifier en quoi que ce soit

Or, il s'agit là aussi d'une fiction, puisque les langues évoluent précisément grâce à l'activité de parole des individus, qui d'une part sont à l'origine de tous les sens originaux et, d'autre part, adoptent collectivement les significations nouvelles.

C'est dans la vaste zone bornée par ces deux extrêmes qu'il faut chercher une conception adéquate de la néologie sémantique. On sait bien où celle-ci commence : depuis Darmesteter (1888) et Bréal ([1897] 2005), on s'accorde en particulier à étiqueter comme néologiques les produits de la métonymie, de la métaphore et de la conversion. Mais la reconnaissance de ces procédés généraux demeure insuffisante face à la complexité des cas concrets qu'ils subsument<sup>5</sup>, comme l'illustre bien la contribution méticuleuse de Michelle Lecolle (« Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions ») :

La recherche de l'établissement de la néologie catégorielle se heurte à de nombreuses difficultés, parmi lesquelles la difficulté classique de juger de la néologie, et, ici spécifiquement, celle de faire la différence entre une nouvelle unité lexicale dans tel emploi nominalisé (*le statutaire*) et un emploi contingent d'adjectif dans un environnement morpho-syntaxique de nom (*l'extraordinaire*, au sens de « ce qui est extraordinaire »). [...] Ici réside en effet la ligne de partage : les cas réels de néologie sont ceux où une nouvelle valeur nominale se présente comme le désignateur stabilisé d'une classe sémantique retenue comme socialement pertinente, y compris dans une langue de spécialité.

C'est ce même souci de la « ligne de partage », censée indiquer ce qui est néologique et ce qui ne l'est pas, qui motive les pages suivantes. Pour parcourir cette ligne, faite d'îlots de confiance et de zones d'incertitudes, on peut commencer par interroger le format sémiologique de la néologie sémantique.

### 1.1. La question du format sémiologique

La créativité linguistique en général concerne tant les *formes idiomatiques* (unités de « langue ») que les *formes discursives* (unités de discours)<sup>6</sup>. Parler de « néologie » c'est donc être en mesure de distinguer un type de phénomène particulier parmi tous ceux qu'implique cette créativité. On situe ordinairement ce type de phénomène du côté des créations idiomatiques<sup>7</sup> : le terme de « néologie » évoque

---

le choix qui a été fait, mais la masse elle-même ne peut exercer sa souveraineté sur un seul mot : elle est liée à la langue telle qu'elle est. » (Saussure F. de (1916/1984), *Cours de Linguistique Générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot).

- 5 Lire par exemple ce que Rastier dit des tropes, *infra* 1.2. (note de bas de page).
- 6 À un certain point, la frontière entre ces deux ordres sémiologiques se trouble (Wilhelm 2003 : 229), mais il existe des unités emblématiques de chaque ordre. Des unités fonctionnelles de la langue comme les phonèmes et les morphèmes grammaticaux relèvent clairement d'un autre ordre langagier que les proverbes, les formules stéréotypées, les *topoi*, etc.
- 7 Cette appartenance idiomatique mérite d'être soulignée. Sablayrolles (2000a : 152-157) a ainsi pu faire empiéter un temps la néologie du côté des formes discursives, en

en effet un phénomène *lexical*<sup>8</sup>. Ce qui pose la question du *format* sémiologique retenu pour cette unité de l'analyse néologique qualifiée de « lexicale ».

Alors que les études de néologie ont de longue date replié l'éventail de la création linguistique sur une seule de ses branches, le mot, certains auteurs comme Jean-François Sablayrolles (« Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification ») proposent un retour aux sources en incluant des unités au format plus large, les *lexies complexes* (non phrastiques) permettant par exemple la formation de « locutions néologiques ». Cette conception n'est en effet pas isolée, tant s'en faut : le TLF définit la néologie comme « création de mots, de *tours nouveaux* et introduction de ceux-ci dans une langue donnée » (on souligne), et rappelle qu'on a pu opposer les « néologismes de mot » aux « néologismes de tour ». Avec un tel choix théorique, le défigement se trouve alors inclus parmi les techniques néologènes, au même titre que celles opérant classiquement au niveau lexématique (dérivation, composition, tropes, etc.<sup>9</sup>).

Mais une nouvelle question se pose si l'on descend d'un degré supplémentaire dans la hiérarchie des créations linguistiques, c'est-à-dire si des créations idiomatiques on passe aux créations lexicales (*i. e.* aux néologismes), puis aux créations lexicales exclusivement sémantiques. On peut en effet se demander si l'extension du format sémiologique de la néologie au-delà de la *lexie* simple est pertinente pour la néologie *sémantique* (dans sa définition standard<sup>10</sup>). Si la question peut surprendre, on s'étonnera davantage encore qu'on puisse y répondre par la négative : pourquoi l'extension de format qui vaut pour la néologie en général ne vaudrait-elle pas pour un de ses cas particuliers ? Et pourtant :

Des expressions figées ou des mots composés, donc des *lexies*, peuvent subir des modifications normalement impossibles. Ces innovations [...] relèvent de la néologie. Ainsi *être les dindons de la paix* [...] *des brèves de pouvoir*, etc. ne sont interprétables que si l'on reconnaît derrière *être le dindon de la farce* (« être perdant dans une affaire, se faire avoir »), [...] *brève de comptoir* (« type d'histoires, courtes et humoristiques, entendues aux comptoirs des cafés »)... Ces néologismes ne relèvent pas de

---

incluant les « *lexies* textuelles » (ex. *la résistible ascension des dépenses de santé*, formé à partir du titre *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, Brecht). Mais il est depuis revenu sur cette proposition.

- 8 Comme le notait jadis J. Bastuji, parler de « néologie lexicale » semble tenir du pléonasmе : « le groupe « néologie lexicale » comporte une redondance [...] la néologie est un fait spécifiquement lexical, et lorsque le changement affecte un autre domaine de la grammaire, il n'est pas analysé en termes de néologie » (1974 : 6).
- 9 Voir la typologie des procédés présentée dans Sablayrolles (2000a) et Sablayrolles et Pruvost (2003).
- 10 Qu'on reformulera ainsi : toute créativité lexicale qui génère une forme sémantique inconnue d'une tradition idiomatique (une langue ou un dialecte), mais développée à partir d'une forme expressive déjà connue par cette tradition. Voir, sans exclusive, Bastuji (1974 : 6), Guilbert (1975 : 64), Sablayrolles (2000a : 43-45), Gaudin *et al.* (2000, chap. 9).

la néologie sémantique à proprement parler mais d'une matrice spécifique, la matrice par détournement (voir Sablayrolles 2000 et à paraître). (Sablayrolles ici même).

Les lexies *composées* et les lexies *complexes* seraient donc néologiques à l'exclusion de la néologie sémantique. Autrement dit, *la néologie sémantique stricto sensu se confinerait au format de la lexie simple*. Les créations *brèves de pouvoir* et *être les dindons de la paix* démontrent clairement cette thèse, à leur façon, car cette sorte de défigement implique nécessairement des modifications conjointes des deux plans du signifié *et* du signifiant. On aurait en somme,

	Lexie simple	Lexie composée - Lexie complexe
<b>Néol. sémantique</b>	<i>vide</i> (verre) > <i>vide</i> (tête)	—
<b>Néol. non sémantique</b>	<i>madonne</i> > <i>madonesque</i>	<i>brève de comptoir</i> > <i>brève de pouvoir</i>

Certes les énoncés ne sont pas rares où la créativité linguistique agit exclusivement sur le signifié d'une lexie complexe ou composée :

- i) Le savais-tu ? Si tu lui offres une petite cuillère, Criquette-Olive peut t'aider à *te creuser la tête* ! (blog)
- ii) États-Unis : la Maison Blanche et un *jour noir* contre « Sopa » (titre d'article, [www.ecrans.fr](http://www.ecrans.fr))

Mais pour analyser correctement ce cas de figure il faut se garder de confondre *création* et *innovation* – ce distinguo ayant valeur de principe général pour la thématique qui nous occupe. Si dans ces énoncés le sujet parlant exerce indéniablement sa créativité dans l'acte d'énonciation (qui exprime en l'occurrence une intention ludique), il n'y a pas pour autant *innovation lexicale* – ni au sens large de cet adjectif ni au sens de ce substantif, compris comme création d'une forme idiomatique inconnue de la tradition (cf. la définition de Coseriu 1973, *infra* 1.3.). En effet, dans ces textes, l'interprétation construit un double sens qui est fait de formes déjà connues. L'un de ces sens, celui de la forme figée (*se creuser la tête* ; *jour noir*), ne résulte d'aucun processus de création *lexicale*<sup>11</sup>. L'autre, déterminé par des interprétants cotextuels (*cuillère* ; *Blanche*), est un sens défigé qui témoigne bien d'un geste créatif de l'énonciateur, mais qui ne fait en réalité que revenir à des significations déjà connues. Il est donc faux d'identifier ici des cas de néologie sémantique, de même qu'il est abusif de parler d'« innovation » pour ces cas ordinaires de défigement (la citation de Sablayrolles).

D'autres indices interrogent l'hypothèse d'une néologie sémantique formée par la seule lexie simple. En diachronie, on peut se demander par exemple si la forme *être aux abois* ne trahit pas l'existence d'une néologie sémantique associée au format de la lexie complexe. En admettant l'antécédence historique de *être aux abois* (*i. e.* moment où la bête poursuivie est entourée par la meute de chiens qui aboient) par rapport à *être aux abois* (*i. e.* personne dans une situation désespérée),

11 Voir plus loin la citation de Merleau-Ponty à propos de la création textuelle.

on est en effet conduit à imaginer que cette dernière a connu une phase antérieure de son histoire où sa nouveauté sémantique était encore perceptible par les sujets parlants, donc néologique<sup>12</sup>. De même, les exemples courants du type *Le tarif social EDF, un courant d'air d'@eric\_besson* (<http://intox2007.info>), où une lexie composée (ici *courant d'air*) prend un sens figuré, nous conduisent à retenir *in fine* la représentation suivante :

Formats sémiologiques			
	Lexie simple	Lexie composée	Lexie complexe
<b>Néol. sémantique</b>	<i>vide</i>	<i>courant d'air</i>	<i>être aux abois</i>
<b>Néol. non sémantique</b>	<i>madonesque</i>	<i>brève de pouvoir</i>	<i>être les dindons de la paix</i>

Opérant en deçà du phrastique, la description de la néologie sémantique doit tenir compte d'un tel éventail de formats, au-delà du format élémentaire manifesté par la lexie simple.

### 1.2. La question des différences pertinentes

Au niveau des actes concrets de parler, du texte, chaque emploi de n'importe quel mot est toujours pris dans une activité créatrice, car parler c'est toujours dire quelque chose de jamais dit, actualiser un signe dans une constellation nouvelle. Plus exactement, comme y insistait Merleau-Ponty,

Exprimer, pour le sujet parlant, c'est prendre conscience ; il n'exprime pas seulement pour les autres, il exprime pour savoir lui-même ce qu'il vise. [...]. Il s'agit pour ce vœu muet qu'est l'intention significative de réaliser un certain arrangement des instruments déjà signifiants ou des significations déjà parlantes (instruments morphologiques, syntaxiques, lexicaux, genres littéraires, types de récits, modes de présentation de l'événement, etc.) qui suscite chez l'auditeur le pressentiment d'une signification autre et neuve et inversement accomplit chez celui qui parle ou qui écrit l'ancrage d'une signification inédite dans les significations déjà disponibles. (Merleau-Ponty 1950 : 113)

Tout acte d'expression doit ainsi être conçu comme toujours à chaque fois innovant dans la mesure où, à partir du déjà dit de la langue et des traditions discursives (« genres littéraires, types de récits »), chaque énonciation ne reproduit jamais un agencement prédéfini d'unités, mais produit en effet toujours une « signification inédite », c'est-à-dire un sens textuel singulier et unique. Par là, toute innovation lexicale (véritable) est nécessairement une création *seconde* : c'est une création lexicale *dans* la création expressive du sujet parlant, et hors de laquelle

12 Relativement au sentiment linguistique des sujets parlants, «est néologique toute nouveauté par rapport au savoir intégré, mémorisé par un locuteur natif à propos de cette lexie ». (Sablayrolles 2003 : 280).



elle n'a aucune réalité communicationnelle<sup>13</sup>. Mais que le texte propose un sens toujours nouveau n'implique heureusement pas que les unités qui le composent soient elles aussi toujours nouvelles, au sens fort, car si tel était le cas les sujets parlants ne parviendraient jamais à se comprendre. Ce qu'entraîne bien plutôt toujours la création textuelle, pour les significations déjà existantes (« en langue »), ce sont des variations contextuelles *au sens faible*, pour lesquelles nous ne pouvons absolument pas parler d'innovation.

Cela étant, on n'aura pas plus progressé en disant que, pour être conçue comme innovante, une création seconde doit se *distinguer* d'au moins une signification idiomatique. Car que faut-il entendre exactement par « se distinguer » ? C'est à l'évidence un point théorique majeur. Un premier élément de réponse consiste à se donner une représentation typologique du signifié, chaque type se présentant comme un lieu où s'exprime potentiellement l'histoire lexicale d'une langue<sup>14</sup>. À partir de là, tout spécialement pour le signifié lexical, il faut identifier parmi les « zones » du signifié celles où l'activité créatrice agit sans jamais le reconfigurer (de sorte qu'il conserve tout son caractère normal, traditionnel), et celles où cette activité opère à tous les coups une modification telle que la signification traditionnelle visée ne soit plus du tout assimilable à celle nouvellement produite<sup>15</sup>. Enfin, sur la base de cette ligne de partage, un troisième élément de réponse consiste à se mettre d'accord sur les *différences pertinentes* qui autorisent véritablement à parler d'innovation sémantique et pas d'autre chose. Illustrons ce dernier point par plusieurs exemples.

Le passage d'un « niveau de langue » à un autre s'accompagne toujours d'une modification axiologique du signifié (garantie par une doxa) : *aumônier* (usuel, neutre) > *aumônier* (argotique, négatif). De même, en dehors des emprunts internes à la langue, une création comme *socio-communiste* n'est pas une simple composition d'unités de langue, car son caractère péjoratif procède du milieu social dont elle porte aussi la marque<sup>16</sup>. Des différences diaphasiques ou diastratiques

---

13 D'où l'importance de développer un point de vue textuel et discursif sur le phénomène néologique (*infra* 2.).

14 Trois types intéressent directement la description des néologismes sémantiques : le signifié *lexical*, le signifié *catégoriel* et le signifié *instrumental* (Coseriu 2001 : 181-182). Ces distinctions se retrouvent dans divers travaux (e.g. Bastuji 1974) et en particulier dans la citation de Guilbert que nous allons critiquer.

15 On peut distinguer quatre zones, qu'il serait trop long de présenter ici (Gérard 2010) : c'est toute la problématique de la *variabilité du signifié*, c'est-à-dire des différentes manières possibles dont le signifié se laisse modifier et/ou moduler par le contexte.

16 Ce mot est traditionnel du discours d'Extrême droite (Visser 2005 : 425-478), il revient une vingtaine de fois dans les discours de Le Pen, une vingtaine de fois également dans *Quotidien* et dans *National Hebdo*, etc. Dans ce cas, on a affaire à des créations lexicales *usualisées* (i.e. qui se sont diffusées au sein d'une tradition discursive ou d'un domaine de discours), mais non *standardisées*. Ces formes sont donc traditionnelles dans l'ordre du discours, non de la langue.

de ce type, et leurs évaluations connexes, doivent-elles être considérées comme pertinentes pour la néologie sémantique? Guilbert le pensait :

Nous considérons que la signification se manifeste dans le cadre du lexème, à la fois par le groupement des traits ou sèmes dont celui-ci est le faisceau, par la fonction syntaxique afférente à la catégorie grammaticale qu'il comporte et par l'usage qu'en fait le locuteur en tant qu'individu appartenant à un groupe socio-culturel. Elle relève de la rhétorique et de la grammaire et de la sociolinguistique. Nous appelons néologie sémantique tout changement de sens qui se produit dans l'un des trois aspects signifiants du lexème sans qu'intervienne concurremment un changement dans la forme signifiante de ce lexème. (Guilbert 1973 : 21-22).

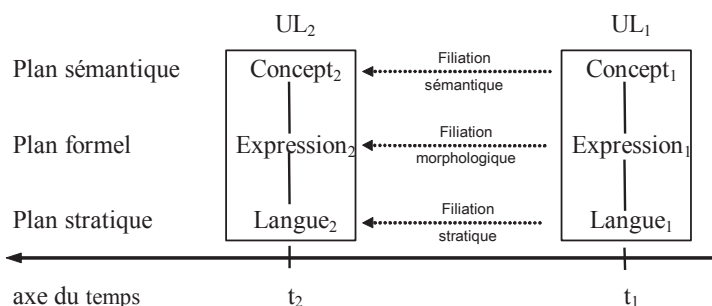
Cependant, la dimension du changement qui intéresse la variation sociolinguistique n'est qualifiable de « sémantique » qu'à la marge, car il concerne moins le contenu du signe, c'est-à-dire le signifié, que le *signe lui-même*, dans sa totalité, en tant qu'unité appariant les deux plans de l'expression et du contenu. Sous cet angle, en effet, une évolution lexicale comme *pondre* (usuel) > *pondre* (familier) n'est d'ordre sémantique qu'en ce qui concerne la perte du trait générique /animal/ et l'apparition conjointe du trait /scriptural/ (pondre un papier, des vers, etc.). En dehors, il s'opère en réalité un changement d'ordre *sémiologique*, lié à la réception de ce *signe* dans un autre secteur de la variation sociolinguistique. Ce dernier changement n'intéresse pas la néologie sémantique, ni même sans doute les évaluations qui l'accompagnent<sup>17</sup>.

Bien que significatives pour l'évolution lexico-sémantique<sup>18</sup>, les différences sociolinguistiques ne sont donc pas pertinentes pour la néologie sémantique, comme on peut l'inférer du modèle suivant de la « filiation lexicale », où les plans *sémantique* et *stratique* (cas d'emprunt, de calque et d'antonomase) sont nettement distingués (Koch et Gévaudan 2010 : 18)<sup>19</sup> :

17 En revanche, les évaluations peuvent être conçues comme des indices du changement sémantique (Rastier 2000).

18 Le terme d'évolution est pour nous précis : il englobe les deux faces impliquées dans l'histoire d'un lexème, c'est-à-dire non seulement l'aspect du *changement*, mais aussi celui de la *continuité*, l'innovation lexicale étant rarement totale, sur tous les plans du signe. Ainsi, la néologie sémantique se comprend comme changement de signifié et en même temps continuité de signifiant. Chacune des trois dimensions (voir le tableau suivant) de l'évolution lexicale nécessite qu'on se représente son possible *changement* et sa possible *continuité* par rapport à la tradition.

19 « étant donné qu'une unité lexicale donnée peut être à la base de plusieurs innovations lexicales et qu'elle peut aussi bien disparaître », ce schéma privilégie une analyse rétrospective « qui parcourt le temps à reculons en examinant l'origine d'une unité lexicale, mène à exactement un antécédent (ou deux en cas de composition, v. 4.4.3), donc à un résultat univoque. Ainsi, l'analyse rétrospective garantit l'univocité qui manque à l'approche prospective (cf. Gévaudan 2007 : 42-45) » (Koch et Gévaudan 2010 : 18). Notre lecture de ce schéma élargit *par hypothèse* la définition originelle de la « dimension stratique » à toute la variation *dia-* (-topique, -stratique et -phasique).



Ces trois plans ou dimensions coexistent toujours dans la création et la transmission des mots, même s'il est rare d'observer un *changement* (vs *continuité*) se produisant sur ces trois dimensions à la fois. On a par exemple pour *avion*<sup>20</sup> :

fr. *avion* AÉROPLANE

<Similarité métaphorique . Suffixation . Emprunt<

It. *avis* OISEAU

Mais il y a plus surprenant : on peut argumenter que tous les changements qui se produisent sur la seule *dimension sémantique* peuvent ne pas correspondre à des différences pertinentes pour la néologie sémantique. C'est la position de Jean-François Sablayrolles dont la précieuse mise au point typologique exclut du domaine néologique les « évolutions de sens » (restriction / extension) :

- i) des extensions de sens [...] (quand *arriver* passe de la langue des marins « toucher la rive » à la langue commune « parvenir à destination ») ;
- ii) inversement, des restrictions de sens lors de passages de mots de la langue commune à un groupe spécialisé comme *pondre* (originellement « poser »), *traire* (originellement « tirer »), etc. dans l'usage des paysans [...] ;
- iii) ou le développement de la polysémie avec une diversification des acceptions que prend un mot au sens très général comme *opération* « activité » quand il est employé par des chirurgiens, des militaires, des boursiers, des instituteurs ou des œnologues.

[...] Ce n'est qu'a posteriori que l'on constate ces changements de sens, ces évolutions se faisant de manière insensible et progressive. Aucune volonté consciente ne préside à ces changements, à la différence des néologismes sémantiques qui sont le fruit de créations délibérées le plus souvent, et qui, dans tous les cas, opèrent une rupture brutale. (Sablayrolles, ici même).

20 « L'évolution lexicale que l'on peut observer ici comporte, premièrement, un changement sémantique : à travers une similarité métaphorique, on passe du concept OISEAU au concept AÉROPLANE (dimension SÉMANTIQUE). Deuxièmement (et en même temps) la forme *avion* est dérivée par suffixation de la base *avis* (dimension MORPHOLOGIQUE). Troisièmement nous assistons au passage d'un élément latin au lexique français à travers un emprunt (dimension STRATIQUE). » (Koch et Gévaudan 2010 : 17).

Ici c'est la perception d'un événement *singulier* (« rupture brutale »)<sup>21</sup> qui fonde la ligne de partage entre les phénomènes néologiques et les autres, alors même que l'existence d'un changement sémantique est reconnue pour ces trois cas de figure<sup>22</sup>. Pour Sablayrolles, la définition de la néologie sémantique repose donc au fond sur les rapports perceptifs-interprétatifs qu'entretient le sujet parlant avec la création lexicale<sup>23</sup>.

Il en va différemment en sémantique des textes où l'*extension/restriction de sens* reçoit une tout autre lecture<sup>24</sup>. Dans ce cadre théorique, la description vise la *néosémie* c'est-à-dire « l'innovation sémantique dont témoignent les emplois » (Rastier et Valette 2009 : 97) :

Le panorama des différentes variations de domaine, de genre et de discours caractéristiques des phénomènes néosémiques conduit à problématiser leurs conditions d'apparition. Ainsi, une dédomanialisation complète (*caviar* comme expression de la haute qualité et *percuter* au sens de « comprendre immédiatement ») s'émancipe des contraintes de discours et de genre. En revanche, la domanialisation, qu'elle précède une dédomanialisation récente (le *caviar* des sportifs) ou au contraire

- 
- 21 Cette forte intensité n'est pas seulement due à ce qui se passe sur la dimension *sémantique* : la dimension « stratique » (sociolinguistique) est également affectée dans ces sortes d'emprunts internes, ce qui entraîne des changements évaluatifs auxquels les sujets parlants sont particulièrement attentifs. Seule la dimension *formelle* demeure ici inchangée (cas de *continuité*).
- 22 Ce critère perceptif est sémantiquement fondé, la plus ou moins vive perception des différences au plan du contenu dépendant en partie de la nature des « zones » du signifié affectées par l'activité créatrice. Outre les qualités morphologico-sémantiques du signe, le caractère *saillant* ou *furtif* d'une création lexicale dépend du *point de vue* adopté et de la *pratique sociale* en cours, qui peuvent imposer un *tempo* rapide de lecture, comme du *caractère* du texte perçu (Gérard 2012, III.2.).
- 23 Cette « rupture brutale » est corrélée au fait que ce phénomène se produit dans l'esprit de chaque individu (dans l'énonciation et à réception), tandis que les évolutions de sens impliquent un passage insensible d'un locuteur à un autre, du fait de la « discontinuité de la transmission du langage » (Meillet 1906). Ce que Nyckees formule comme suit : « [...] nous poserons comme hypothèse la plupart des évolutions sémantiques sinon toutes se produisent sans que les promoteurs du changement de sens aient le sentiment d'un usage déviant et nous rapporterons cette "inconscience" à un écart structurel, – non pas constant, mais toujours possible –, entre ce que l'on peut appeler la "signification du locuteur" et la "signification du récepteur", c'est-à-dire entre ce que le locuteur entendait transmettre expressément par les mots qu'il a employés et l'image que le récepteur lui-même se fait de cette intention sur la base des mots entendus. » (Nyckees 1998 : 141).
- 24 « Dans leur principe, les néosémies en diachronie rapide semblent de même forme que les néosémies en diachronie lente. Les explications par les tropes (métaphore ou métonymie, ou par les changements de dénotation (extension et restriction) demeurent insatisfaisantes, et faute d'une théorie opératoire des classes lexicales, la linguistique cognitive n'a pu se référer qu'à des "domaines cognitifs" ou "espaces mentaux" certes commodes mais sans principe de définition. » (Rastier 2011 : 159, et dès Rastier 2000).

touche une lexie jusqu'alors peu domanialisée (la *grogne* politique), s'accompagne de nouvelles conditions d'emploi. (Rastier 2011 : 158).

Si elle traduit à sa manière l'extension de sens en termes de *dédomanialisation* (« *caviar* comme expression de la haute qualité ») et la restriction en termes de *domanialisation* (« le *caviar* des sportifs »), cette conception s'en éloigne toutefois en considérant les *traditions discursives* (le genre, principalement) comme un niveau de description à part entière de la diffusion lexicale (*infra* 2.3.). Assurément *sémantique*, structurellement *inédite* et existante dans la variation *diachronique*, la néosémie est-elle pour autant néologique au sens de Sablayrolles ? Quoi qu'il en soit, alors même que la sémantique des textes intègre le thème perceptif à son objet d'étude (Rastier 2006), tout dépend en définitive du point de vue porté sur l'innovation. Concernant la tâche de la description linguistique, soit on développe une forme de phénoménologie de la parole<sup>25</sup> soit on part des principes d'une philologie numérique (Rastier 2001), soit on privilégie le sujet parlant soit on se donne pour univers exclusif un corpus de textes.

Demandons-nous pour finir, de la perspective d'une sémantique textuelle, si les *connotations sociales* (vs. individuelles) sont pertinentes ou non pour notre objet d'étude. Cela semble dépendre du corpus et du domaine d'usage ou d'expérience qu'il est censé représenter (quand c'est le cas, s'il est homogène, etc.). Ainsi, pour le mot *caviar*, /luxe/ est certes usuel dans les arts culinaires, mais il ne l'est plus pour les groupes écologiques où *caviar* évoque surtout le trait connotatif /espèce protégée/. À l'évidence, certains traits usuels sont spécifiques de certains groupes et, dans une perspective socio-discursive, une différence comme /luxe/ vs. /espèce protégée/ fait sens pour distinguer des emplois socialement distincts de *caviar*. À cette échelle sociolinguistique, celle des groupes sociaux, cette sorte de connotation paraît ainsi suffire à parler d'innovation sémantique.

### 1.3. La question de la variation diachronique

Il est usuel d'entendre par *néologie* un *processus* d'enrichissement lexical d'une langue, par opposition au terme « néologisme » qui lui désigne l'*unité* prise dans ce processus<sup>26</sup>. Plus exactement, quand un processus d'intégration idiomatique

25 Entendue par Merleau-Ponty « comme retour au sujet parlant, à mon contact avec la langue que je parle » et au sens où : « [...] réfléchir sur le langage consiste non à trouver le langage et à sortir de lui, mais, au contraire, à retrouver en-deçà de la science objective de la langue *le sujet qui parle*. [...] retrouver un *logos* déjà engagé dans la parole, retrouver le langage que *je sais* parce que *je le suis* » (Merleau-Ponty 1988 : 416).

26 Le discours métalinguistique sur le thème néologique est compliqué par sa terminologie, mais ce terrain est désormais plus que défriché (Sablayrolles 2000a, Sablayrolles 2006b, Quemada 2007 et Boulanger 2010). On se bornera à souligner, pour compléter ce que nous venons de dire, qu'actuellement « néologisme » ne se conçoit pas seulement comme un pur *produit*, pour ainsi dire atemporel : il renvoie essentiellement à la création nouvelle ou récente (*infra* 1.3.). D'autre part, « néologie » est devenu polysémique

est achevé (ex. apparition possible d'une polysémie), c'est la *norme*<sup>27</sup> qui s'enrichit d'un terme nouveau, le *système* de la langue fournissant les *règles* de construction des mots, celles dont la détermination est un objectif central des théories morphologiques (Kastovsky 2006, Kerleroux 2006). Quant aux *procédés* néologiques, ou procédés de formation des mots, ils appartiennent, d'un côté, à la technique particulière de la langue en question, mais ils doivent aussi jusqu'à un certain point être conçus, d'un autre côté, comme indépendants des langues, c'est-à-dire universels (Gévaudan 2007)<sup>28</sup>. Les rapports entre règles systémiques, norme lexicale, procédés de formation, mais aussi normes discursives, sont un objet de premier plan pour l'étude de la néologie sémantique, mais ce numéro ne les aborde pas directement. Axé sur les corpus, il développe surtout son sujet du point de vue de la *variation diachronique*.

---

(Quemada, Boulanger), entendu comme création de mots nouveaux et processus par lequel le lexique s'enrichit de ces derniers (communication de J.-F. Sablayrolles). Soyons encyclopédiques : « Si, dans leurs préfaces, la plupart des dictionnaires récents portent intérêt aux néologismes (la mise à jour des nomenclatures l'exige d'évidence), ils portent peu d'attention à la *néologie* elle-même. Le terme manque dans tous les dictionnaires de linguistique, et les répertoires de langue les plus récents l'analysent de façon succincte et ne relèvent qu'une partie de son sémantisme. La 8<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1932) n'a pas d'article *néologie*, et, si la 9<sup>e</sup> bientôt achevée a réparé cet oubli, les grands répertoires parus depuis 1985 ne distinguent que deux entrées sous une vedette unique. La première pour les acceptions relevées depuis plus d'un siècle : «*création de mots et de tours nouveaux*» et «*introduction de ceux-ci dans une langue donnée*» (*Trésor de la Langue Française*); la seconde, avec la marque *Linguistique* dans le *TLF* et *Didactique* dans le *Robert*, est seulement glosée : «*processus de formation de nouvelles unités lexicales*». La quasi totalité des répertoires actuels ignore toujours d'autres emplois spécialisés bien vivants, tels que : «*ensemble des néologismes propres à un domaine*», «*répertoire de ces termes*», et aussi «*étude des processus de création et de leurs résultats*», valeurs tenues aujourd'hui pour essentielles. » (Quemada 2007).

- 27 En un sens cosérien : « la norme est un ensemble formalisé de réalisations traditionnelles; elle comprend ce qui "existe" déjà, ce qui se trouve réalisé dans la tradition linguistique; le système, par contre, est un ensemble de possibilités de réalisation; il comprend aussi ce qui n'a pas été réalisé, mais qui est virtuellement existant, ce qui est "possible", c'est-à-dire ce qui peut être créé selon les règles fonctionnelles de la langue » (Coseriu 2001 : 274).
- 28 On peut concevoir les *tropes* comme des schémas cognitifs de portée universelle, les autres procédés tirant eux leur généralité du très grand nombre de langues auxquelles ils conviennent (ex. la composition n'est propre ni au français ni aux langues romanes). Pour une approche théorique, on pourra se reporter à Gévaudan (2007 : 116-120, 140), qui définit un système de quatre procédés abstraits de formation de mots, qui sont universels dans la mesure où ils recouvrent tout procédé possible dans une langue particulière quelconque. En complément, on ajoutera toutefois aussitôt, avec Rastier, que « L'utilisation de concepts rhétoriques en sémantique diachronique ne va pas de soi, car les tropes y servent à nommer des relations qui restent à décrire et à expliquer. En outre, si l'on convient que le trope est une forme textuelle, les relations ainsi décontextualisées ne sont pas à strictement parler des tropes. Il ne suffit pas de nommer la métaphore et la métonymie pour avoir décrit les relations qui les sous-tendent. » (2000 : 141).

On le sait, l'intégration d'une innovation sémantique à la langue passe par divers stades (Koch et Gévaudan 2010 : 4)<sup>29</sup> :

<b>innovation</b>	→ <b>adoption/diffusion</b>	→ <b>changement achevé</b>
trope/effet du discours comme par ex.	→ lexicalisation	→ changement lexicosémantique achevé : polysémie
effet métaphorique	→ lexicalisation d'une métaphore	→ métaphore lexicalisée : polysémie métaphorique
effet métonymique	→ lexicalisation d'une métonymie	→ métonymie lexicalisée : polysémie métaphorique
etc.	→ etc.	→ etc.

La progression diachronique s'étend du texte (innovation) à la langue (changement achevé) en passant par différentes formes de socialisation (adoption/diffusion). Avant en effet d'être engagée dans une certaine dynamique de diffusion collective, toute *innovation* a pour réalité première d'être individuelle<sup>30</sup> :

Tout ce qui, dans ce qui est dit par l'individu parlant – en tant que moyen linguistique – s'éloigne des modèles existants dans la langue par laquelle s'établit la conversation, peut être appelé *innovation*. Et l'acceptation, de la part de celui qui écoute, d'une innovation comme modèle pour des actes d'expressions ultérieures peut être appelée *adoption*<sup>31</sup>. (Coseriu 1973, chap. III, on souligne)

Ces formes inédites demeurent par conséquent étrangères à toute transmission entre individus au sein d'un domaine discursif particulier et à fortiori d'une communauté linguistique plus large. C'est seulement au-delà que se situe la *diffusion* lexicale, conçue comme une série d'adoptions individuelles (Coseriu 1973).

Sa réalité est très complexe (Koch 2012). Pour simplifier, la diffusion lexicale peut impliquer des groupes sociaux plus ou moins minoritaires/majoritaires et des traditions discursives plus ou moins nombreuses (*infra* 2.3.), et le chemin peut être long entre l'*usualisation* d'une forme lexicale et sa standardisation<sup>32</sup>.

29 Convenons de mettre entre parenthèses le terme de « lexicalisation » pour éviter d'être entraîné trop loin. On peut en effet lui attribuer plusieurs sens (ex. Marchello-Nizia 2006 : 99 ; Blank 2001). Surtout, en l'occurrence, on peut avoir l'impression que l'objet de la lexicologie diachronique se laisse assimiler à celui des études néologiques. S'ils se rencontrent en un même lieu, le temps et l'espace de la diffusion sociale, ils ne sont sans doute pas deux dénominations d'un même fait.

30 À l'exception notable des commissions de terminologie où l'acte d'innovation est collaboratif, donc aussitôt collectif, et toujours subordonné à l'adoption des locuteurs individuels (ex. *post-it* > *papillon*?).

31 Cette conception de l'innovation correspond à la représentation ordinaire et immédiate du terme « néologisme », également dans les études néologiques contemporaines (Sablayrolles 2000a, chap. 5).

32 Blank (2001 : 1596) suggère de parler d'*usualisation*, plutôt que de lexicalisation, pour le cas d'une diffusion liée à une pratique discursive déterminée.

Mais la progression diachronique peut très bien s'arrêter au milieu de son parcours, sans atteindre la *norme idiomatique*. Dans ce cas, il n'y a pas pour autant absence d'événement : parvenue à son terme, une *usualisation* augmente bien d'une unité supplémentaire « ce qui se dit » d'habitude, ce qu'on entend normalement dire dans telle ou telle pratique sociale, même minoritaire. C'est alors une *norme discursive* qui s'enrichit<sup>33</sup> ; ce qui se traduit chez le sujet parlant par l'absence de sentiment néologique à l'égard de ce qui fût innovation.

Dans une logique à rebours, on peut généraliser tout ceci en reconnaissant une phase inchoative, une phase durative et une phase terminative. Pour la linguistique de corpus, ces phases jalonnent l'étude de la néologie et des néologismes sémantique(s). Ainsi, dans ce numéro, les propositions méthodologiques de Lothar Lemnitzer (« Mots nouveaux et nouvelles significations : que nous apprennent les mots composés ? ») ont pour originalité de « sauter » par-dessus la phase durative pour relier les extrêmes qui l'entourent. Ses analyses montrent comment la collecte massive (dans la presse germanique) et longue (plus de dix ans) de mots composés inédits peut servir à identifier des changements achevés de signification pour des mots déjà polysémiques (*Blase, Falle, Heuschrecken* et *Szene*). Toutefois, une majorité de contributions s'emploie exclusivement à parcourir la phase durative. Boussidan *et al.* (« Repérage automatique de la néologie sémantique en corpus à travers des représentations cartographiques évolutives ») cherchent ainsi à cartographier la dynamique sémantique du mot *mondialisation*, de 1997 à 2004, dans un corpus journalistique (*Le Monde*). De même, sur un corpus médiatiquement analogue (*Le Figaro, L'Humanité*), Coralie Reutenauer (« Propositions pour la détection automatique de la néologie sémantique ») suit les transformations néosémiques de l'adjectif *toxique* entre septembre 2008 et février 2009. Enfin, Condamines *et al.* (« Rôle du temps et de la pluridisciplinarité dans la néologie sémantique en contexte scientifique. Études outillées en corpus ») revendiquent dans le même esprit une « diachronie courte » où s'observent les variations subies par des substantifs (*parasite, opérateur*) au sein d'un domaine scientifique (l'optique).

Mais, objectera-t-on peut-être, tous les exemples décrits dans ces études relèvent-ils bien de la *néologie* sémantique ? Là où l'on reconnaîtra du néologique, il faut aussi sans doute reconnaître une *synchronie dynamique*<sup>34</sup> plutôt qu'une diachronie courte – le *sujet parlant* réapparaissant au devant du corpus et de la sémantique linguistique.

33 Comme on peut le voir en terminologie textuelle (Condamines *et al.*).

34 Au sens du Cercle linguistique de Prague, et dans la mesure où l'étude d'un néologisme doit en principe reconnaître l'existence d'un « sentiment de nouveauté » à son égard : « la description synchronique ne peut pas non plus exclure absolument la notion d'évolution, car même dans un secteur envisagé synchroniquement existe la conscience du stade en voie de disparition, du stade présent et du stade en formation ; les éléments stylistiques sentis comme archaïsmes, en second lieu la distinction de formes productives et non productives sont des faits de diachronie, que l'on ne saurait éliminer de la linguistique synchronique. » (R. Jakobson, S. Karcevsky et N. Troubetskoï, *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, I, Prague, 1929).



## 2. Quelles dimensions du texte pour la néologie sémantique ?

Comparée à celle du sémanticien, la tâche de l'historien de la langue et du néographe-lexicographe, quant à la néologie sémantique, est en apparence moins complexe, parce que moins technique. Il s'agit de découvrir des innovations pertinentes à des moments où les locuteurs ont collectivement adopté une nouvelle signification lexicale, qu'il s'agisse de son usualisation dans un milieu spécifique (ex. *infra*, *vuestra merced*) ou de sa propagation à l'ensemble de la communauté (ex. *pondre*), non sans oublier la possible disparition du sens ancien. Mais quelle sera la méthode adéquate pour arriver à ce but ? On pourrait citer la vieille formule de Firth, au sujet des collocations, « You shall know a *word* by the *company* it keeps » (Firth 1957 : 11), et cela nous mène à la méthode la plus employée dans la linguistique de corpus et dans la sémantique distributionnelle. Mais nous ne devrions pas oublier que la « compagnie » d'un mot, son voisinage habituel, n'est qu'un indice ; et cela nous conduit à présent à introduire la problématique du texte et de l'interprétation.

### 2.1. Problématiques du signe et du texte

La *signification* d'un mot n'est pas automatiquement déductible des mots qui l'accompagnent d'habitude, parce que sa description résulte d'une analyse de type herméneutique fondée sur les contextes linguistiques et extra-linguistiques dont dépend ce mot. Par là, ceux qui pensent qu'une sémantique distributionnelle est sémantique sur la seule foi d'une analyse « aveugle » et computationnelle des données d'un corpus se trompent, comme se trompaient les behavioristes du siècle dernier qui pensaient que la pure observation suffisait à nous expliquer les phénomènes. En fait, la tâche d'identification sémantique d'un mot présuppose toujours bien plus que ce que permet le calcul et reste incomplète sans un acte d'interprétation des « faits » du corpus (ou du comportement, dans le cas du behaviorisme). Ainsi, dans la lexie *bonne table*, ce n'est pas l'adjectif « bon » qui fait que j'interprète le mot *table* comme signifiant de « nourriture » ; c'est la connaissance de la finalité de l'objet table, la connaissance de son utilité, de situations concrètes vécues, bref toute une série d'inférences non limitables à la pure statistique lexicale.

Plus généralement, qu'il s'agisse de détection instrumentée ou d'approches plus introspectives, il est clair qu'on ne peut espérer prendre toute la mesure de la néologie sémantique sans en problématiser d'emblée la dimension interprétative, c'est-à-dire sans chercher à restaurer le lien, aujourd'hui abusivement distendu, entre la créativité lexicale et la *problématique du texte* (e. g. Peschel 2002, Rastier 2011). Dans ce domaine, il a fallu en effet attendre la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les années 1970, pour observer un renouvellement de perspective significatif, le mérite revenant surtout à la germanistique allemande (Peschel 2002 : 67-85) : elle a le plus approfondi l'idée que toute création lexicale ne prend sens et valeur que pour le texte qu'elle constitue et dans la situation de communication

où elle se trouve exprimée et interprétée. Deux grandes questions occupent cette problématique textuelle :

- i) Qu'est-ce que les créations lexicales apportent à la cohésion, à la cohérence ou à la progression du texte ?
- ii) Comment le texte influence-t-il la production ou la réception des créations lexicales ? Soit, a) en tant qu'un texte se présente toujours comme une suite linguistique unique, un *texte individuel* ; b) en tant qu'un texte exemplifie ou représente toujours au moins une *tradition discursive* (essai, poésie moderne, courrier des lecteurs, ligne éditoriale d'un journal, etc.).

Une telle entreprise n'exclut nullement les approches traditionnelles (dont les études de néologie), qui relèvent elles d'une *problématique du signe*<sup>35</sup> : une conception *intégrale* des créations lexicales permet de décrire ces dernières en coordonnant les acquis des modèles sémiologiques à ceux du point de vue textuel (Gérard 2011a : § 2.3.).

## 2.2. Innovation, texte individuel et interprétation<sup>36</sup>

Le lieu de l'innovation est toujours un énoncé concret, le texte individuel. C'est d'ailleurs à ce niveau du langage que se situent les relevés de la *néographie*, quand ils indiquent le co-texte d'origine de créations lexicales inédites<sup>37</sup>. Mais ce que nous indique surtout la pratique des néographes c'est le fait général que, pour être identifiée et comprise comme telle, toute création verbale fait nécessairement l'objet d'une interprétation située : les co-textes ne sont pas seulement livrés à des fins documentaires, mais aussi parce que de nombreuses créations lexicales nous apparaîtraient sinon hermétiques, du moins trop faiblement intelligibles. S'il en était autrement, si cette dimension textuelle et immédiatement interprétative n'était

35 Elles sont les héritières de la « révolution morphologique » initiée par Bopp (Rousseau 2000), et plus largement des acquis du comparatisme (Auroux 2000). Épistémologiquement, elles situent leur objet d'étude aux deux niveaux d'existence de la langue (Erben 1988) et limitent leur description de la création lexicale aux relations signifiant/signifié-référent. Leur thème fédérateur est la formation des mots (existants, nouveaux ou possibles), l'acte de création étant communément réduit à un ensemble de procédés ainsi qu'à des règles de construction (*supra* 1.3.).

36 On ne peut que survoler ici le problème de l'interprétation des formes lexicales inédites, qui est d'ailleurs inséparable de celui de leur perception. Pour une discussion et des propositions, voir par exemple Sablayrolles (2000a, chap. 5), qui prend pour référence principale Grunig (1985). Ce problème appelant surtout un point de vue philologico-herméneutique, on peut adéquatement le décrire (Gérard 2011a et 2012, à paraître) dans le cadre d'une sémantique des textes (Rastier 2001, 2007). Concernant en particulier le rôle du locuteur-interprète dans la création, voir sur la réanalyse Marchello-Nizia (2006), après Meillet (1905/1906), ainsi que Nyckees 1998.

37 Voir, en France, les bases de néologismes Bornéo1, Bornéo2 et la Base Historique du vocabulaire français (<http://atilf.atilf.fr/>), où la néographie se révèle une lexicographie a minima, sans production systématique de définitions.

pas prise en compte (chose à vrai dire impossible pour les sujets parlants), les créations lexicales seraient pour nous d'emblée des abstractions qu'on se bornerait à saisir en les rapportant aux unités connues d'une langue et aux règles systémiques de cette même langue. Si *minimoto*, *paritarisme*, *héliski*, etc. s'entendent sans trop de difficultés<sup>38</sup> ; le savoir morphologique du sujet parlant ne lui suffit plus pour comprendre *biofilm*, *rencontre express*, *intervalliste*, etc.

Surtout, le recours au texte se révèle indispensable pour l'identification et l'interprétation des néologismes sémantiques. Les exemples sont légion et témoignent de configurations variées (Gérard 2011a) :

Les plus *gens* : Vincent Lindon et Carlos Dolto au Don Camillo [...]. (*Globe*, 05/1991)

Ici l'acte créatif n'agit pas uniquement au plan du signifié catégoriel (*conversion*) : alors que *gens* devient « adjectif » dans la structure « être le plus X », il reçoit en outre le trait /célébrité/ au plan du signifié lexical, par rétroaction à partir des noms propres qui le suivent<sup>39</sup>. Cet exemple simple incite à bien distinguer l'*identification* du néologisme et son *interprétation*, celle-ci jouant un rôle déterminant. En recourant au texte, en effet, le repérage des néologismes sémantiques se fonde certes sur le déploiement d'un parcours interprétatif, mais celui-ci ne se borne pas à l'identification pure et simple d'un mot nouveau : il construit bien plus que ce que les typologies de procédés néologiques nous donnent à voir. S'il suffit, sans doute, de percevoir une *conversion* pour identifier *gens* comme néologisme, le nouveau sens de ce mot ne saurait se résumer à cette modification catégorielle, on l'a bien vu. La question se pose alors de savoir si la variation sémantique apportée par l'actualisation de /célébrité/ élève *gens* au rang de néologisme, *au même titre* que la conversion – et l'on revient ici au problème central des différences pertinentes (*supra* 1.2.)<sup>40</sup>.

Du reste, au niveau du texte individuel, la constitution-interprétation d'une création lexicale n'élabore pas seulement son *sens* (linguistique) : elle lui attribue des *fonctions* (textuelles et discursives) et des *valeurs* (axiologiques<sup>41</sup>) ; le tout

38 Source : <http://franceterme.culture.fr/>.

39 Voir aussi Winter-Froemel 2011 (sur *pipole*).

40 Cet exemple montre par ailleurs que la description des néologismes sémantiques ne doit pas préjuger du type de signifié en jeu : de même qu'une innovation peut impliquer chacune des trois dimensions de l'évolution lexico-sémantique (formelle, sémantique et « dia- »), de même la dimension sémantique peut connaître un changement qui affecte plusieurs types de signifiés à la fois (lexical, catégoriel, instrumental, etc.).

41 On pense en particulier aux valeurs extra-linguistiques (éthiques, esthétiques, morales, pragmatiques, etc. ; Gérard 2011b). On pouvait lire récemment : « Quand c'est une porte-parole du Parti des Indigènes de la République (PIR) qui, huit mois plus tard, emploie le même néologisme de "*souchien*" pour évoquer les "Français de souche, les blancs", cette même Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française dépose une plainte pour injure raciale. » (<http://www.libetoulouse.fr>, 14/12/2011).

imposant au sujet parlant d'effectuer de multiples parcours interprétatifs, alternant entre l'échelle locale de ce signe-mot et l'échelle globale du texte et de la situation de communication (Gérard 2011a). Une autre question est le devenir de toutes ces qualifications contextuelles (sémantiques, fonctionnelles, axiologiques), ce qui se maintient lors de la diffusion lexicale... et ce qu'il reste une fois l'innovation intégrée « en langue ».

### 2.3. *Néologie et traditions discursives*

Outre celle du texte individuel, une autre dimension s'avère ici pertinente : celle de la traditionnalité du texte. Chaque texte appartient en effet à une tradition, il n'est jamais créé *ex nihilo* parce qu'il se rapporte toujours à des modèles de production et d'interprétation ; et les textes évoquent des traditions même quand ils les modifient ou les altèrent. De fait, si une innovation est toujours un fait attaché à une langue concrète, elle connaît un lieu plus précis que la langue en tant que telle : l'innovation se manifeste toujours dans le contexte d'une *tradition discursive*<sup>42</sup>.

Un premier exemple illustrera les phénomènes de diffusion que nous avons évoqués à propos de la variation diachronique (*supra* 1.3.). Il vaut la peine de citer longuement l'analyse de P. Koch (2012) :

Choisissons comme exemple la formule d'adresse espagnole (castillane) *vuestra merced* [...] :

cast. *vuestra merced* 'votre grâce' → terme d'adresse poli (> *vuesamerced*) [...]. Ce patron de politesse est né dans le cadre de la tradition diplomatique et épistolaire occidentale de l'Antiquité et de l'*ars dictaminis* du Moyen âge, d'abord, bien entendu, en latin, mais à partir du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle aussi dans les langues romanes (bel exemple, d'ailleurs, d'une filiation discursive qui passe à travers les langues particulières). Selon le modèle latin, le castillan crée toute une série de termes d'adresse nominaux abstraits comme *vuestra señoría*, *vuestra alteza*, *vuestra excelencia*, *vuestra merced*, etc., qui sont liées à la tradition discursive diplomatique et ne correspondent pas à des règles idiomatiques. [...]. Dans un premier temps, nous assistons à une extension du réglant discursif de ces formules nominales abstraites. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, elles pénètrent dans le discours des courtisans, caractérisé de plus en plus, notamment en Espagne, par l'épanouissement d'une extrême politesse (la parenté entre les traditions discursives impliquées est évidente : indépendamment de la réalisation médiale, l'écriture diplomatique et le discours des courtisans espagnols de l'époque constituent tous les deux des types de communication très « distancés » et formels). [...].

Par la suite, il n'y a que *vuestra merced* qui s'étend à un nombre de plus en plus grand de traditions discursives (extension progressive des réglants discursifs). Vers la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, il n'est pratiquement plus possible de trouver un

42 Cette notion englobe entre autres les genres conversationnels, les genres de discours, les registres rhétoriques, les styles collectifs, etc. La littérature sur le sujet est devenue importante en romanistique, et pas seulement en quantité : e.g. Schlieben-Lange 1983, Koch 1997, 2012, Oesterreicher 1997, Wilhelm 2001, 2003, Gleßgen 2005, Kabatek 2012.

dénominateur commun qui résumerait – en termes discursifs – tous les emplois de *vuestra merced* (> *vuesamerced*). Les réglants discursifs (« diplomatique », « courtois », etc.) ont été remplacés par un réglant idiomatique : ‘castillan’ tout simplement. *Vuesamerced* est sorti de ses « cellules » discursives et entré dans le système des termes d’adresse du castillan en tant que langue particulière. [...].

En ce qui concerne *vuestra merced* > *vuesamerced*, on est, certes, tenté de parler de ‘grammaticalisation’, [...], mais cette terminologie, centrée sur les règles idiomatiques (qui englobent le ‘lexique’ et ‘la grammaire’) n’est pas suffisante ici puisqu’elle néglige du moins les premières phases du changement, basées exclusivement sur la transformation des réglants discursifs.

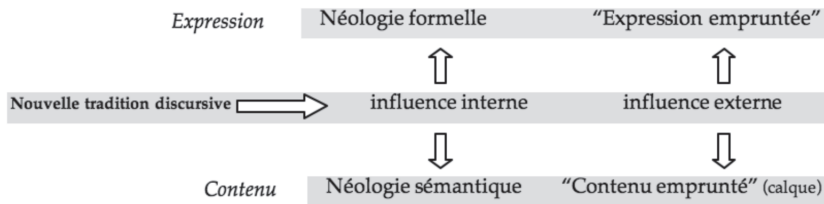
La description de la diffusion linguistique gagne ainsi en *précision* en observant ce qui se passe *pour* et *entre* des groupes spécifiques de locuteurs (classes sociales, syndicats, associations, etc.)<sup>43</sup>, mais aussi *au sein même* des grandes pratiques sociales (domaines juridique, littéraire, etc.) relativement à leur propre architecture discursive (organisation en genres, champs génériques, etc.).

Deux exemples. Calque du grec créé par l’abbé Barthélemy pour servir sa fiction romanesque (*Voyage du jeune Anarchasis en Grèce*, 1788), le mot *théorie* est signalé comme littéraire<sup>44</sup>. Mais une étude par genres dans Frantext montre que son espace de diffusion est resté, pendant plus de deux siècles, celui de son innovation : il a toujours en réalité été restreint au roman (*vs* le théâtre et la poésie). Il n’y a donc pas eu d’expansion de *théorie* à l’ensemble du domaine littéraire. Dans le domaine juridique maintenant, lorsqu’au Moyen Âge la réception du Droit Romain menait à la création de toute une série de textes juridiques en langues romanes, celles-ci avaient besoin de moyens linguistiques pour exprimer les contenus abstraits des sources latines. Si nous ne pouvons pas être sûrs que ces textes-là soient vraiment les lieux de création, nous observons néanmoins, par exemple, le passage de conjonctions temporelles à causales justement dans les textes qui avaient fréquemment besoin d’exprimer la causalité (Kabatek 2005a, 2005b).

Pendant, plus encore que des *espaces sociolinguistiques* d’innovation et de diffusion, les traditions discursives peuvent devenir des *forces déterminantes* pour et dans le processus d’élaboration d’une langue (*e.g.* Gleßgen 2005 et Koch 2012, qui en expose très finement le fonctionnement, et les concepts), aux deux plans de l’expression et du contenu, ainsi que le schématise Kabatek (2006) :

43 La diffusion d’une innovation lexicale dépend des besoins de la classe sociale où elle est née (voir Matoré 1967).

44 TLF : « 1. Groupe de personnes s’avançant les unes derrière les autres. Synon. cortège, défilé, procession. [...]. *Les tramways étaient pleins de l’odeur fade des chrysanthèmes et des théories de femmes se rendaient aux lieux où leurs proches se trouvaient enterrés, afin de fleurir leurs tombes* (Camus, *Peste*, 1947, p. 1409). 2. Suite, file. *Trois trains chargés de butin de guerre passèrent devant nous : longue théorie où des wagons bondés de chevaux et de vaches alternaient avec les plates-formes découvertes qui supportaient, posés sur cales, des voitures de tourisme, des camions, des tracteurs* (Ambrière, *Gdes vac.*, 1946, p. 55). »



Ainsi, pour nous restreindre à un aspect quantitatif, la *productivité* néologique ne varie pas seulement selon les auteurs (l’inventivité inégalée de Rabelais) ou l’époque (ex. pour la langue classique, la doctrine anti-néologique issue de Malherbe), mais aussi selon les traditions discursives : au xvii<sup>e</sup> siècle, le bref mouvement burlesque encourage la créativité lexicale contre la langue épurée et appauvrie de Malherbe, des Précieuses et de Vaugelas.

Aujourd’hui, l’étude sur corpus de cette dimension discursive emprunte différentes voies : i) au niveau le plus abstrait, on cherche à décrire des variations néologiques entre l’*oralité* et la *scripturalité* (Cabré *et al.* 2003) ; ii) mais le plus souvent il s’agit de caractériser les tendances néologiques d’un *type de discours* particulier (publicité, littérature et presse notamment, *e. g.* Elsen et Dzikowicz 2005) ou en comparant plusieurs types de discours (Elsen 2004) ; iii) enfin, on commence à peine à décrire des corrélations remarquables entre une *tradition discursive* et certains procédés de création (ex. Ollinger et Valette 2010)<sup>45</sup>. Peu pratiquée, cette ultime voie de l’analyse discursive doit permettre d’examiner en quoi les normes des traditions discursives influencent la création et l’innovation lexicales.

Une difficulté majeure est ici d’ordre méthodologique : pour le français surtout, les corpus de textes intégraux véritablement organisés en traditions discursives (*i. e.* structurés en sous-genres, genres, champs génériques, etc.) font notoirement défaut, et cela entrave non seulement la description discursive de l’innovation lexicale, mais aussi plus généralement la finalité « philologico-sociologique » de l’histoire de la langue (Brunot [1948] 1968).

C’est ce secteur de recherche stimulant qu’explore Sylvain Loiseau (« Un observable pour décrire les changements sémantiques dans les traditions discursives : la tactique sémantique ») en étudiant la néologie sémantique d’un point de vue langagier encore méconnu : la position des unités dans la linéarité textuelle. Soutenant le principe que « pour une unité donnée, les cooccurrents peuvent varier en fonction de la position de cette unité en début ou fin de texte », Loiseau vise ainsi à montrer comment un signifié lexical connaît des variations qui sont corrélées à certains lieux remarquables du texte, ces corrélations étant potentiellement attribuables à des normes discursives – en l’occurrence du texte philosophique (G. Deleuze) et de la rubrique d’opinion (*Le Monde*, 1987-2003).

45 Sur les critères légitimant les corrélations entre un procédé particulier et une tradition discursive, voir Peschel (2002 : 286-297).

D'autres contributions envisagent plus ponctuellement cette problématique, comme celle de Boussidan *et al.* dont la méthode se révèle propice à raccorder néologie sémantique et traditions discursives :

Les termes *mondialisation* et *globalisation* entrent tous deux au sein de deux rubriques d'importance majeure dans le corpus *Le Monde* en mars 2000 : les rubriques « Éditorial et analyses » ainsi que les rubriques « Débats et décryptage ». (fig 2) Avant cette date il n'y a aucune occurrence de ces termes dans ces rubriques.

Ou encore Michelle Lecolle qui observe une distribution singulière des deux « modèles » de transcatégorisation néologique (A et B) qu'elle étudie :

dans les genres traités et essais, des particularités apparaissent au niveau de domaines et parfois d'auteurs : on trouve dans le domaine médical des cas réguliers de nominalisation selon le modèle B (*les axillaires, les pulmonaires*) ; on trouve parallèlement, des nominalisations selon le modèle A dans les textes philosophiques (*le temporaire, l'originnaire*) et les textes de sciences humaines (*le disciplinaire, le judiciaire, l'élémentaire* – cf. (11)), mais aussi dans les romans, avec un véritable cliché récurrent, toutes périodes confondues : l'emploi nominal de l'adjectif *l'extraordinaire* – (12) à (14).

Enfin, Esme Winter-Froemel (« Néologie sémantique et ambiguïté dans la communication et dans l'évolution des langues : défis méthodologiques et théoriques ») s'interroge sur la question du contexte de création de la néologie, en particulier de la néologie par emprunt. Elle souligne l'importance de l'ambiguïté dans la communication et l'asymétrie entre locuteur et interlocuteur : la conceptualisation différente d'un même référent sert de *bridging context* (Evans et Wilkins 2000) ambigu qui permet la réanalyse du signifié.

### 3. Quelles méthodes ? Stratégie indicielle et extraction semi-automatisée

Ayant été plutôt longs sur les problèmes, nous serons brefs sur les méthodes. D'une manière générale, l'intention de ce numéro est d'en représenter une certaine pluralité, et à cet égard deux grandes approches complémentaires et entremêlées peuvent être discernées : d'un côté une approche technologique de la néologie sémantique, qui vise toujours une implémentation, de l'autre une approche interprétative qui imagine des stratégies de type indiciel pour la repérer.

Cette seconde approche s'illustre le plus classiquement en néologie par l'attention aux indices typographiques, gloses et citations, etc. (Sablayrolles et Beciri 2005). La réflexion méthodologique de Condamines *et al.* investit à nouveaux frais ce paradigme indiciel en sémantique de corpus, en examinant le problème incontournable de l'interprétation des données :

Dans le cas des études concernant le sens, nous favorisons une nouvelle distinction : « indice » vs. « marqueur ». La notion d'« indice » serait davantage associée

à une approche « data-driven » étant donné qu'elle n'est pas liée à une hypothèse d'interprétation *a priori*. À l'inverse, le marqueur serait, quant à lui, plutôt lié à une hypothèse interprétative qui va souvent de pair avec l'objectif de l'étude. La distinction que nous faisons s'établit surtout sur le fait qu'il y a une hypothèse de base plus ou moins forte qui justifie d'emblée la constitution du corpus et son organisation en sous-corpus et qui guide en permanence l'interprétation.

Une forme différente de stratégie indicielle s'illustre dans la procédure de découverte élaborée par Lothar Lemnitzer. Pour déceler les changements sémantiques qui affectent un lexème déjà existant, on peut s'appuyer sur les indices offerts par une série de mots composés inédits au sein desquels le lexème à décrire reçoit les déterminations d'autant de micro-contextes. La procédure consiste alors à faire du néologisme un *moyen* de la description sémantique, plutôt que son objet.

D'autres stratégies indiciaires mériteraient d'être développées, en même temps que se développent aujourd'hui des propositions outillées déjà avancées pour la détection automatique de la néologie sémantique. Dans le cadre d'une sémantique des textes, dont il a été plusieurs fois question dans cette introduction, Coralie Reutenauer expérimente une approche statistique de l'innovation sémantique dont la particularité remarquable est de reposer « sur une annotation de corpus en traits sémantiques » ou *sèmes*. Si le couplage de la sémantique différentielle et de la linguistique informatique permet bien à l'auteur de rendre compte d'une évolution de sens (extension / restriction), pour le mot *toxique*, son agenda indique tout aussi clairement une recherche à long terme :

la sélection du candidat à la néologie était manuelle ; l'annotation sémantique génère des unités parasites [...] ; le filtrage proposé reste tributaire d'un domaine émergent et limite sa portée à des cas précis [...] la ressource sémique utilisée soulève un certain nombre de questions, comme la pertinence du dictionnaire où sont puisés les candidats-sèmes ou celle des informations retenues ou éliminées dans les entrées.

Dans un autre cadre théorique et avec d'autres moyens techniques, Boussidan *et al.* se fondent elles sur une méthode d'extraction visant à éviter toute intervention par le « filtrage manuel ou semi-automatique subjectif de la part du linguiste ». Le modèle ACOM (Automatic Contexonym Organizing Model) analyse, dans un corpus diachronique, les changements de constellation de co-occurents d'un mot. L'extraction automatique offre des données qui sont visualisées de différentes manières ; l'exemple choisi, on l'a déjà mentionné, l'évolution de *mondialisation* et de *globalisation*, montre comment il est possible d'inférer des sortes de « polysémisations » [JK] à partir de la variation quantitative et cotextuelle. Les progrès accomplis par une telle approche sont énormes, cependant on voit qu'il reste bien évidemment du chemin à parcourir : le moment où une forme acquiert une nouvelle valeur polysémique n'est en effet pas déterminé par la machine (le sera-t-il un jour ?), et aussi bien que le choix de l'exemple repose évidemment sur l'intervention d'un individu, le passage entre le changement



cotextuel et le vrai changement sémantique dépendant largement de l'inférence du sujet qui interprète subjectivement les données objectives.

Christophe GÉRARD  
Université de Strasbourg

Johannes KABATEK  
Université de Tübingen

## BIBLIOGRAPHIE

- AUROUX Sylvain (2000) : *Histoire des idées linguistiques*, vol. 3, Sprimont, Mardaga.
- BASTUJI Jacqueline (1974) : « Aspects de la néologie sémantique », *Langages*, 36, p. 6-19.
- BLANK Andreas (2001) : « Pathways of lexicalization », in M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher, and W. Raible (dir.), *Language Typology and Language Universals*, Berlin-New York, Walter de Gruyter, vol. II, p. 1596-1608.
- BOULANGER Jean-Christophe (2010) : « Sur l'existence des concepts de "néologie" et de "néologisme". Propos sur un paradoxe lexical et historique », in T. Cabré, O. Domènech, R. Estopà, J. Freixa et M. Lorente (dir.), *Actes del I Congrés Internacional de neologia de les Llengües Romàniques*, Barcelone, Université Pompeu Fabra, p. 31-73.
- BRÉAL Michel ([1897] 2005) : *Essais de sémantique (Science des significations)*, Limoges, Lambert-Lucas.
- BRUNOT Ferdinand ([1948] 1968) : *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. XII et XIII (rédigés par Ch. Bruneau), Paris, Armand Colin.
- CABRÉ Maria-Teresa ([1992] 1998) : *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Ottawa-Paris, Les presses de l'Université d'Ottawa et Armand Colin.
- CABRÉ Maria-Teresa *et al.* (2003) : « L'observatoire de néologie : conception, méthodologie, résultats et nouveaux travaux », in J.-F. Sablayrolles (dir.), *L'innovation Lexicale*, Paris, Honoré Champion, p. 125-147.
- CABRÉ Maria-Teresa (2004) : « Introduccio: La importancia de la neologia per al desenvolupament sostenible de la llengua catalana », *Observatori de neologia, Institut Universari de Linguística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, Llengua catalana i neologia*, Barcelone, Meteora, p. 17-45.
- COSERIU Eugenio ([1952] 1973) : « Sistema, norma y habla », in *Teoría del lenguaje y lingüística general, cinco estudios*, Madrid, Gredos.
- ([1958] 1973) : *Sincronía, diacronía e historia*, 2<sup>a</sup> ed. (3<sup>a</sup> ed, 1978); nouvelle impression 1988.
- (1988) : « Linguistic change does not exist », in J. Albrecht, J. Lüdtke et H. Thun (dir.), *Energieia und Ergon. Sprachliche Variation – Sprachgeschichte – Sprachtypologie. Studia in honorem Eugenio Coseriu*, 3 vol., Tübingen, Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 300), p. 147-157.
- (2001) : *L'homme et son langage*, Louvain, Peeters.
- DARMESTER Arsène (1888) : *La vie des mots, étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave.

- ELSEN Hilke (2004) : *Neologismen: Formen und Funktionen neuer Wörter in verschiedenen Varietäten des Deutschen*, Tübingen, Narr.
- ELSEN Hilke et DZIKOWICZ Edyta (2005) : « Neologismen in der Zeitungssprache », *Deutsch als Fremdsprache*, 42(2), p. 80-85.
- ERBEN Johannes (1988) : « Neologismen im Spannungsfeld zwischen System und Norm », *Logos Semantikos*, 5, p. 35-43.
- EVANS Nicholas and WILKINS Davis (2000) : « In the Mind's Ear: Semantic Extensions of Perception Verbs in Australian Languages », *Language*, 76, p. 546-592.
- FIRTH John Rupert (1957) : « Modes of Meaning », in *Papers in Linguistics 1934-1951*, London, Oxford University Press, p. 190-215.
- GAUDIN François et GUESPIN Louis (2000) : *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot, coll. « Champs linguistiques. Manuels ».
- GÉRARD Christophe (2010) : « L'individu et son langage : idiolecte, idiosémie, style », *PhiN, Philologie im Netz*, 51, [En ligne], <http://web.fu-berlin.de/phin/phin51/p51t1.htm>.
- (2011a) : « Création lexicale, sens et textualité », *PhiN, Philologie im Netz*, 55(2), [En ligne], <http://web.fu-berlin.de/phin/phin56/p56t1.htm>.
- (2011b) : « Herméneutique de la valeur (I). Distinctions élémentaires pour l'étude axiologique des textes », in C. Chollier (dir.), *Qu'est-ce qui fait la valeur des textes ?*, Reims, Éditions et Presses Universitaires de Reims.
- (2012, à paraître) : « Qu'est-ce qu'une forme inédite ? Percevoir et interpréter les créations verbales », in Y.-M. Visetti (dir.), *Le thème perceptif en linguistique*, Paris, Éditions CNRS.
- GÉVAUDAN Paul (2007) : *Typologie des lexikalischen Wandels. Bedeutungswandel, Wortbildung und Entlehnung am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Stauffenburg (Stauffenburg-Linguistik 45).
- GÉVAUDAN Paul et KOCH Peter (2010) : « Sémantique cognitive et changement lexical », in J. François (dir.), *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive*, Louvain, Peeters, p. 103-144.
- GLESSGEN Martin-Dietrich (2005) : « Diskurstraditionen zwischen pragmatischen Regeln und sprachlichen Varietäten. Methodische Überlegungen zur historischen Korpuslinguistik », in A. Schrott et H. Völker (dir.), *Historische Pragmatik und historische Varietätenlinguistik in den romanischen Sprachen*, Göttingen, Universitätsverlag Göttingen, p. 207-228.
- GRUNIG Blanche-Noëlle et GRUNIG Roland (1985) : *La fuite du sens : la construction du sens dans l'interlocution*, Paris, Hatier-Credif.
- GUILBERT Louis (1973) : « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1, p. 9-29.
- (1975) : *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- JANSSEN Maarten (2008) : « NeoTrack – Un analyseur de néologismes en ligne », in M. T. Cabré i Castellví et al. (dir.), *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès International de Néologie des langues romanes (CINEO 2008)*, Barcelone, Publicacions de l'Institut Universitari de Lingüística Aplicada (IULA) de la Universitat Pompeu Fabra (UPF).
- KABATEK Johannes (2005a) : *Die Bolognesische Renaissance und der Ausbau romanischer Sprachen. Juristische Diskurstraditionen und Sprachentwicklung in Südfrankreich und Spanien im 12. und 13. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer.
- (2005b) : « Tradiciones discursivas y cambio lingüístico », *Lexis*, 29(2), p. 151-177.

- (2006) : « “Bedeutungsausbau” und Corpora », in W. Dietrich, U. Hoinkes, Bàrbara Roviró et M. Warnecke (dir.), *Lexikalische Semantik und Korpuslinguistik. Gedenkschrift für Horst Geckeler*, Tübingen, Narr, p. 281-300.
- (2012, à paraître) : « Genre textuel et traditions discursives », in C. Gérard et R. Missire (dir.), *Coseriu, réceptions contemporaines : philosophie, créativité, texte*, Limoges, Lambert-Lucas.
- KASTOVSKY Dieter (2006) : « Morphology as word-formation in the 20th-century linguistics: A survey », in S. Auroux, K. Koerner, H.-J. Niederehe et K. Versteegh (dir.), *Manuel international d’histoire des études linguistiques des origines à nos jours*, vol. 3, Berlin-New York, De Gruyter, p. 2324-2340.
- KERLEROUX Françoise (2006) : « Les théories morphologiques à la fin du xx<sup>e</sup> siècle », in S. Auroux, K. Koerner, H.-J. Niederehe et K. Versteegh (dir.), *Manuel international d’histoire des études linguistiques des origines à nos jours*, vol. 3, Berlin-New York, De Gruyter, p. 2313-2324.
- KOCH Peter (1997) : « Diskurstraditionen: zu ihrem sprachtheoretischen Status und ihrer Dynamik », in B. Frank et al. (dir.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Tübingen, Narr, p. 43-79.
- (2012, à paraître) : « La structure générale du langage et le changement langagier », in C. Gérard et R. Missire (dir.), *Coseriu, réceptions contemporaines : philosophie, créativité, texte*, Limoges, Lambert-Lucas.
- LEMNITZER Lothar (2007) : *Von Aldianer bis Zauselquote*, Tübingen, GNV.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane (2006) : *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De boeck.
- MATORÉ Georges (1967) : *Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe*, Genève, Slatkine reprints.
- MEILLET Antoine (1905/1906) : « Comment les mots changent de sens », *L’année sociologique*, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921 et 1982.
- MERLEAU-PONTY Maurice (1950) : « Sur la phénoménologie du langage », in *Signes*, Paris, Gallimard.
- (1988) : *Merleau-Ponty à la Sorbonne, Résumé de cours 1949-1952*, Paris, Éditions Cyrana.
- MORTUREUX Marie-Françoise (2011) : « La néologie lexicale : de l’impasse à l’ouverture », *Langages*, 183, p. 11-24.
- NYCKEES Vincent (1998) : *La sémantique*, Paris, Belin.
- OLLINGER Sandrine et VALETTE Mathieu (2010) : « La créativité lexicale : des pratiques sociales aux textes », in M. Teresa Cabré i Castellví et al. (dir.), *Actes del I Congrés Internacional de Neologia de les llengües romaniques (CINEO’08) (Barcelona, 07-10 maig 2008)*, Publicacions de l’Institut Universitari de Lingüística Aplicada (IULA) de la Universitat Pompeu Fabra (UPF), p. 881-891.
- OESTERREICHER Wulf (1997) : « Zur Fundierung von Diskurstraditionen », in B. Frank, T. Haye et D. Tophinke (dir.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Tübingen, Narr, p. 19-41.
- PESCHEL Corinna (2002) : *Zum Zusammenhang zwischen Wortneubildung und Textkonstitution*, Tübingen, Niemeyer.
- QUEMADA Bernard (2007) : « Avant-propos », *Neologica*, 1, p. 7-10.
- RASTIER François ([1987] 1996) : *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- (2000) : « De la sémantique cognitive à la sémantique diachronique : les valeurs et l’évolution des classes lexicales », in J. François (dir.), *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. IX, Louvain, Peeters, p. 135-164.

- (2001) : *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- (2006) : « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, 163, p. 99-114.
- (2007) : « Passages », *Corpus*, 6, [En ligne], <http://corpus.revues.org/index832.html>, mis en ligne le 1<sup>er</sup> juillet 2008, consulté le 14 janvier 2012.
- (2011) : *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris, Honoré Champion.
- RASTIER François et VALETTE Mathieu (2009) : « De la polysémie à la néosémie », *Le français moderne*, 77, p. 97-116.
- ROUSSEAU Jean (2000) : « La révolution morphologique », in S. Auroux (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, vol. 3, *L'hégémonie du Comparatisme*, Liège-Bruxelles, Mardaga, p. 139-154.
- SABLAYROLLES Jean-François (1993) : « Fonctions des néologismes », *Cahiers du CIEL*, Université Paris 7, « Lexique et construction du discours », 1993, p. 53-94.
- (1996) : « Néologisme et nouveauté(s) », *Cahiers de lexicologie*, 69, 1996-2, p. 5-42.
- (2000a) : *La néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.
- (2000b) : « Lexique et processus », *Cahiers de lexicologie*, 77, 2000-2, p. 5-26.
- (2002) : « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, 7(1), « Lexique : recherches actuelles », p. 97-111.
- (2006a) : « Métaphore et évolution du sens des unités lexicales », *Cahiers du CIEL*, 2000-2003, Université Paris 7, p. 109-124.
- (2006b) : « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop pleins », *Syntaxe et Sémantique*, 7, p. 79-89.
- (2008) : « Néologie et dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion », in J.-F. Sablayrolles (dir.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, (Actes de la journée des dictionnaires organisée par Jean Pruvost), Paris, Honoré Champion, p. 19-36.
- (2010) : « Néologisme homonymique, néologisme polysémique et évolution de sens. Pour une restriction de la néologie sémantique », in I. M. Alves, (dir.), *Neologia e neologismos em diferentes perspectivas*, São Paulo, Paulistana, CNPq, p. 83-100.
- SABLAYROLLES Jean-François et PRUVOST Jean (2003) : *Les néologismes*, Paris, PUF.
- SABLAYROLLES Jean-François et BÉCIRI Hélène (2005) : « Les marqueurs de gloses d'exemplification comme, *tel, par exemple* dans un corpus de spécialité et dans les exemples du TLFi », in A. Steuckardt et A. Niklas-Salminen (dir.), *Les marqueurs de la glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 203-216.
- SABLAYROLLES Jean-François et MEJRI Salah (2011) : « Présentation : néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC », *Langages*, 183, p. 3-9.
- SCHLIEBEN-LANGE Brigitte (1983) : *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart, Kohlhammer.
- VISSER Judith (2005) : *Markierte sprachliche Zeichen, Wortbildung als mittel der Persuasion in Texten der französischen Extrême droite*, Peter Lang.
- WILHELM Raymund (2001) : « Diskurstraditionen », in M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher et W. Raible (dir.), *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*, I, Berlin-New York, de Gruyter, p. 467-477.
- (2003) : « Von der Geschichte der Sprachen zur Geschichte der Diskurstraditionen. Für eine linguistisch fundierte Kommunikationsgeschichte », in H. Aschenberg et R. Wilhelm (dir.), *Romanische Sprachgeschichte und Diskurstradition*, Tübingen, Narr, p. 221-236.
- WINTER-FROEMEL Esme (2011) : *Entlehnung in der Kommunikation und im Sprachwandel: Theorie und Analysen zum Französischen*, Berlin-Boston, Mouton De Gruyter.